

# L'ABEILLE.

JOURNAL POLITIQUE.

COMMERCIAL & LITTÉRAIRE.

Imprimé par E. DELAUP, et publié tous les jours, rue St. Pierre No. 94, entre Royale et Bourbon.

No. 116.

NOUVELLE-ORLÉANS, SAMEDI 7 FÉVRIER 1829.

Vol. II.

Condition—L'Abbeille paraît tous les jours. Le prix de l'abonnement est de six francs par an, payable à la fin de chaque trimestre.

On peut s'abonner également à l'année, à raison de 50 fr., en payant chaque semestre d'avance.

Ceux qui désireront cesser de recevoir la feuille, devront en prévenir l'Éditeur, ou s'adresser aux abonnés de la ville de New-Orléans, et ceux de la campagne six jours d'avance. On continuera à envoyer la feuille à ceux qui ne feront pas connaître leur intention de cesser, et ils seront considérés comme abonnés.

Les avis se payent six escalins pour la première fois, et trois escalins pour chaque insertion subséquente, pour chaque langue, payable d'avance, ou bien une piastre par carré, pour la première insertion et quatre escalins pour chaque insertion subséquente, lorsqu'on ne voudra payer qu'après la dernière publication.



**Moniteur.**

J'ai vu à quelques jours de votre feuille un avis qui portait sur la musique de cette ville, et sur les premiers succès de MM. Erard et Pleyel. Cet avis est d'une exactitude remarquable. La Gazette de France du 3 Mars 1828, dans laquelle les écrivains rendent hommage aux talents de MM. Erard et Pleyel, fait mention de leur succès et de leur renommée. Les journaux de Paris ont également rendu compte de leur succès et de leur renommée. Les journaux de Paris ont également rendu compte de leur succès et de leur renommée.

**Exposition des Produits de l'Industrie de l'Éclaircissement des Mémoires.**

Le succès de l'Exposition, sur le rapport de la Commission des membres de musique, a dépassé les prévisions. Les succès de MM. Erard et Pleyel ont été remarquables. Les succès de MM. Erard et Pleyel ont été remarquables.

**On peut considérer le piano à queue de MM. Pleyel et compagnie comme une œuvre d'art.**

Le succès de l'Exposition, sur le rapport de la Commission des membres de musique, a dépassé les prévisions. Les succès de MM. Erard et Pleyel ont été remarquables. Les succès de MM. Erard et Pleyel ont été remarquables.

qui prouve quelle est l'importance des perfectionnements qu'on a introduits dans la construction de ce instrument. Pour obtenir un son si volumineux d'une seule corde, il fallait qu'elle fût d'une grosseur beaucoup plus considérable que celles qu'on emploie dans les pianos ordinaires. On sait qu'une corde très grosse ne monte ordinairement qu'à une seule note, et que pour monter plus haut, il faut qu'elle soit d'une grosseur beaucoup plus considérable. C'est là une des conquêtes les plus importantes de la facture moderne; car on ne peut obtenir de beaux sons avec des cordes grêles comme celles dont on faisait usage dans les anciens pianos. Mais dans les pianos à deux et à trois cordes, la difficulté se complique, parce que le tirage ou l'action des cordes sur la caisse augmente en raison de leur volume. Pour résister à cette action, il faudrait augmenter la solidité. Or, on ne peut qu'en fortifiant la chape et l'opercule d'une charpente trop massive, la sonorité perdrait par là une partie de ce qu'elle perdrait par l'augmentation du diamètre des cordes. Pour pointer le piano à son plus haut point de perfection, sous le rapport de la sonorité, le problème à résoudre serait celui-ci: trouver le moyen de faire usage de cordes excessivement volumineuses sans augmenter les dimensions du piano. Ce problème a été résolu par MM. Erard et Pleyel, et leur système est le plus parfait qui ait été imaginé. Il n'y a plus rien à désirer; le piano sera un instrument parfait.

**On peut considérer le piano à queue de MM. Pleyel et compagnie comme une œuvre d'art.**

Le succès de l'Exposition, sur le rapport de la Commission des membres de musique, a dépassé les prévisions. Les succès de MM. Erard et Pleyel ont été remarquables. Les succès de MM. Erard et Pleyel ont été remarquables.

**On peut considérer le piano à queue de MM. Pleyel et compagnie comme une œuvre d'art.**

Le succès de l'Exposition, sur le rapport de la Commission des membres de musique, a dépassé les prévisions. Les succès de MM. Erard et Pleyel ont été remarquables. Les succès de MM. Erard et Pleyel ont été remarquables.

**LOTÉRIE**  
De l'Eglise Catholique de Saint-Martinville.

SECONDE CLASSE POUR 1829.  
Autorisée par la Législature de cet Etat.  
Le Tirage aura lieu le Samedi 7 Mars.

PROSPÉCtus

1 lot de \$ 7,000	\$ 7,000
1 " " " 5,000	5,000
1 " " " 3,500	3,500
1 " " " 2,000	2,000
1 " " " 1,000	1,000
1 " " " 500	500
1 " " " 250	250
1 " " " 100	100
1 " " " 50	50
1 " " " 25	25
1 " " " 10	10
1 " " " 5	5

8,700 Lots  
15,800 Billets blancs

24,300 Billets.

Dans cette Loterie composée de 24,300 numéros par permutation, il y aura vingt quatre prix avec tous les numéros tirés sur les 24,300 avec le chiffre 7,700, et un seul numéro. Les billets restent au nombre de 15,800, n'ayant aucun des numéros tirés, et seront par conséquent des billets blancs.

Pour déterminer les prix, les 30 numéros de plus au-dessus de 7,700 inclusivement, seront placés dans un sac, et le tirage du chiffre 7,700 sera fait. Les numéros tirés dans l'ordre dans lequel ils auront été tirés, auront droit à ce qui suit:

Les cinq premiers billets qui auront tirés les numéros 7,700, dans l'ordre suivant, auront droit à ce qui suit:	\$ 7,000
1. N° 1 et 2	5,000
2. N° 3 et 4	3,500
3. N° 5 et 6	2,000
4. N° 7 et 8	1,000
5. N° 9 et 10	500

Les six autres billets qui auront tirés les numéros 7,700, dans l'ordre suivant, auront droit à ce qui suit:

1. N° 11 et 12	2,500
2. N° 13 et 14	1,000
3. N° 15 et 16	500
4. N° 17 et 18	250
5. N° 19 et 20	100
6. N° 21 et 22	50

Tous les autres billets au nombre de 12,500 autres des numéros sortis, dans quelque ordre qu'ils soient, auront droit à ce qui suit:

Les 456 billets qui auront tirés les numéros 7,700, dans l'ordre suivant, auront droit à ce qui suit:	\$ 7,000
1. N° 1 et 2	5,000
2. N° 3 et 4	3,500
3. N° 5 et 6	2,000
4. N° 7 et 8	1,000
5. N° 9 et 10	500

**VENTE par le Marshal.**  
Le Maire, les Aldermen et Habitants de la ville de la Nouvelle-Orléans, ont un Emplacement No. 1, dans l'île No. 58, du Faubourg Annunciation.

Le Maire, les Aldermen et Habitants de la ville de la Nouvelle-Orléans, ont un Emplacement No. 1, dans l'île No. 58, du Faubourg Annunciation.

**VENTE par le Marshal.**  
Le Maire, les Aldermen et Habitants de la ville de la Nouvelle-Orléans, ont un Emplacement No. 1, dans l'île No. 58, du Faubourg Annunciation.

Le Maire, les Aldermen et Habitants de la ville de la Nouvelle-Orléans, ont un Emplacement No. 1, dans l'île No. 58, du Faubourg Annunciation.

**AVIS.**  
Attendu qu'une pétition m'a été adressée par les héritiers et l'administrateur de la succession de John H. Johnson, demandant que l'obligation contractée le vingt-troisième jour d'Avril 1815, par John H. Johnson, comme Juge de Paix pour l'ancienne Paroisse de Feliciana, conjointement avec Robert Young et F. A. Browder, cautions, fût levée et annulée.

**ATTENDU** qu'une pétition m'a été adressée par les héritiers et l'administrateur de la succession de John H. Johnson, demandant que l'obligation contractée le vingt-troisième jour d'Avril 1815, par John H. Johnson, comme Juge de Paix pour l'ancienne Paroisse de Feliciana, conjointement avec Robert Young et F. A. Browder, cautions, fût levée et annulée.

**VENTE par le Marshal.**  
Le Maire, les Aldermen et Habitants de la ville de la Nouvelle-Orléans, ont un Emplacement No. un, dans l'île No. 58, du Faubourg Annunciation.

Le Maire, les Aldermen et Habitants de la ville de la Nouvelle-Orléans, ont un Emplacement No. un, dans l'île No. 58, du Faubourg Annunciation.

**VENTE par le Marshal.**  
Le Maire, les Aldermen et Habitants de la ville de la Nouvelle-Orléans, ont un Emplacement No. un, dans l'île No. 58, du Faubourg Annunciation.

Le Maire, les Aldermen et Habitants de la ville de la Nouvelle-Orléans, ont un Emplacement No. un, dans l'île No. 58, du Faubourg Annunciation.

**VENTE par le Marshal.**  
Le Maire, les Aldermen et Habitants de la ville de la Nouvelle-Orléans, ont un Emplacement No. un, dans l'île No. 58, du Faubourg Annunciation.

Le Maire, les Aldermen et Habitants de la ville de la Nouvelle-Orléans, ont un Emplacement No. un, dans l'île No. 58, du Faubourg Annunciation.

**VENTE par le Marshal.**  
Le Maire, les Aldermen et Habitants de la ville de la Nouvelle-Orléans, ont un Emplacement No. un, dans l'île No. 58, du Faubourg Annunciation.

Le Maire, les Aldermen et Habitants de la ville de la Nouvelle-Orléans, ont un Emplacement No. un, dans l'île No. 58, du Faubourg Annunciation.

**VENTE par le Marshal.**  
Le Maire, les Aldermen et Habitants de la ville de la Nouvelle-Orléans, ont un Emplacement No. un, dans l'île No. 58, du Faubourg Annunciation.

Le Maire, les Aldermen et Habitants de la ville de la Nouvelle-Orléans, ont un Emplacement No. un, dans l'île No. 58, du Faubourg Annunciation.

**VENTE par le Marshal.**  
Le Maire, les Aldermen et Habitants de la ville de la Nouvelle-Orléans, ont un Emplacement No. un, dans l'île No. 58, du Faubourg Annunciation.

Le Maire, les Aldermen et Habitants de la ville de la Nouvelle-Orléans, ont un Emplacement No. un, dans l'île No. 58, du Faubourg Annunciation.

**VENTE par le Marshal.**  
Le Maire, les Aldermen et Habitants de la ville de la Nouvelle-Orléans, ont un Emplacement No. un, dans l'île No. 58, du Faubourg Annunciation.

Le Maire, les Aldermen et Habitants de la ville de la Nouvelle-Orléans, ont un Emplacement No. un, dans l'île No. 58, du Faubourg Annunciation.

**VENTE PAR LE MARSHAL.**  
Le Maire, les Aldermen et Habitants de la ville de la Nouvelle-Orléans, ont un Emplacement No. un, dans l'île No. 58, du Faubourg Annunciation.

Le Maire, les Aldermen et Habitants de la ville de la Nouvelle-Orléans, ont un Emplacement No. un, dans l'île No. 58, du Faubourg Annunciation.

**VENTE PAR LE MARSHAL.**  
Le Maire, les Aldermen et Habitants de la ville de la Nouvelle-Orléans, ont un Emplacement No. un, dans l'île No. 58, du Faubourg Annunciation.

Le Maire, les Aldermen et Habitants de la ville de la Nouvelle-Orléans, ont un Emplacement No. un, dans l'île No. 58, du Faubourg Annunciation.

**VENTE PAR LE MARSHAL.**  
Le Maire, les Aldermen et Habitants de la ville de la Nouvelle-Orléans, ont un Emplacement No. un, dans l'île No. 58, du Faubourg Annunciation.

Le Maire, les Aldermen et Habitants de la ville de la Nouvelle-Orléans, ont un Emplacement No. un, dans l'île No. 58, du Faubourg Annunciation.

**VENTE PAR LE MARSHAL.**  
Le Maire, les Aldermen et Habitants de la ville de la Nouvelle-Orléans, ont un Emplacement No. un, dans l'île No. 58, du Faubourg Annunciation.

Le Maire, les Aldermen et Habitants de la ville de la Nouvelle-Orléans, ont un Emplacement No. un, dans l'île No. 58, du Faubourg Annunciation.

**VENTE PAR LE MARSHAL.**  
Le Maire, les Aldermen et Habitants de la ville de la Nouvelle-Orléans, ont un Emplacement No. un, dans l'île No. 58, du Faubourg Annunciation.

Le Maire, les Aldermen et Habitants de la ville de la Nouvelle-Orléans, ont un Emplacement No. un, dans l'île No. 58, du Faubourg Annunciation.

**VENTE PAR LE MARSHAL.**  
Le Maire, les Aldermen et Habitants de la ville de la Nouvelle-Orléans, ont un Emplacement No. un, dans l'île No. 58, du Faubourg Annunciation.

Le Maire, les Aldermen et Habitants de la ville de la Nouvelle-Orléans, ont un Emplacement No. un, dans l'île No. 58, du Faubourg Annunciation.

**VENTE PAR LE MARSHAL.**  
Le Maire, les Aldermen et Habitants de la ville de la Nouvelle-Orléans, ont un Emplacement No. un, dans l'île No. 58, du Faubourg Annunciation.

Le Maire, les Aldermen et Habitants de la ville de la Nouvelle-Orléans, ont un Emplacement No. un, dans l'île No. 58, du Faubourg Annunciation.